

ÉVÊCHÉ

DE QUIMPER

ET DE LÉON



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903.

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de Bohars

École libre de Garçons.

1^o Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. Non.

2^o Par qui est-elle tenue ?

R. _____

Et combien a-t-elle de maîtres ?

R. _____

3^o Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. _____

Et combien de pensionnaires ?

R. _____

4^o A qui appartient l'immeuble ?

R. _____

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. _____



Paroisse de Bohars

École libre de Filles.

1^o Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. Oui, depuis le 17 septembre 1903

2^o Par qui est-elle tenue ?

R. Par une Religieuse, sécularisée, Mlle L. Déan
Et combien a-t-elle de maîtresses ?

R. une seule

3^o Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. 42 seulement, à cause de l'insuffisance du local.
Et combien de pensionnaires ?

R. Aucun

4^o A qui appartient l'immeuble ?

R. à M. Du Plessis qui l'a loué à la Directrice
Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. Par la rétribution scolaire.

École communale de filles.

5^o L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. Non.

Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. Le 1 février 1903

Personnel congréganiste.

6^o En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. Oui, une Religieuse sécularisée qui soigne les malades.
Quel en est le nombre ?

R. _____

A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R. à la Congrégation de St. Yacut

Veuillez bien, M _____, répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Evêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† FRANÇOIS-VIRGILE,

Evêque de Quimper & de Léon.